



HAL
open science

Introduction. Penser les relations familiales à l'aune du tournant affectif et intime dans l'Italie contemporaine

Laura Odasso, Enrica Asquer

► To cite this version:

Laura Odasso, Enrica Asquer. Introduction. Penser les relations familiales à l'aune du tournant affectif et intime dans l'Italie contemporaine. Rives Méditerranéennes, 2020, La construction d'une culture de l'intimité familiale. Le cas de l'Italie contemporaine (XXe - XXIe siècle), 60, pp.5-20. 10.4000/rives.7258 . hal-02469980

HAL Id: hal-02469980

<https://hal.science/hal-02469980v1>

Submitted on 14 Jun 2020

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Rives méditerranéennes

60 | 2020 :

La construction d'une culture de l'intimité familiale

Dossier

Introduction. Penser les relations familiales à l'aune du tournant affectif et intime dans l'Italie contemporaine

ENRICA ASQUER ET LAURA ODASSO

p. 5-20

Texte intégral

¹ Au cours du xxe siècle, on porte une attention renouvelée à la dimension affective et à l'intimité dans les relations familiales. Selon les sociologues, à l'aube du xxie siècle, le concept d'intimité est « en train de remplacer sur le plan empirique le concept de famille lui-même. [...] Bien que la famille ne puisse se réduire à sa seule dimension intime, c'est la relation affective entre conjoints, entre parents et enfants, qui désormais semble fonder la relation familiale¹ ». D'un point de vue historique, en Europe, ce changement est le fruit d'un processus sociopolitique qui a débuté durant la seconde moitié du xviii^e siècle dans le milieu intellectuel des Lumières et qui s'est systématisé au cours du siècle suivant au sein des bourgeoisies², en connexion avec les transformations politiques et culturelles qui président à la fondation des États-nations³. À l'époque contemporaine, ce tournant affectif et intime transforme les configurations familiales, et engendre des frictions idéologiques dans la production politique et publique de liens personnels et familiaux, ainsi que dans la formalisation des normes encadrant les domaines sociaux annexes (par ex. le travail).

² Si les relations intimes et affectives acquièrent une centralité nouvelle dans la

formation et la dissolution de la conjugalité, dans la filiation et dans la parentalité, la famille et ses membres ne se replient pas sur leur intimité. Bien au contraire, ils agissent publiquement et avancent des revendications selon leurs choix et convictions affectifs, sexuels, reproductifs et familiaux. Pensons ici aux revendications féministes et féminines des années 1970 qui ont jeté les bases, au moins au niveau culturel, d'une redéfinition des droits individuels, de l'introduction d'un nouveau code de famille, et d'une nouvelle législation sur le divorce et sur l'avortement. Dans un contexte de contrastes passionnés entre visions différentes – y compris parfois une position de forte opposition face à une résolution « institutionnelle » des problèmes (c'est le cas italien) –, les féminismes ont également, et surtout, mis en évidence la nature intrinsèquement politique des relations familiales et de la sexualité, déclenchant une prise de conscience généralisée des asymétries de pouvoirs (entre les genres et les générations) sous-jacentes à la vie familiale⁴. Sur le même chemin de la « libération » de l'intime, dans la seconde moitié du *xxe* siècle, on trouve les mouvements des homosexuels et des lesbiennes. En Italie, en 1971, est né le FUORI (Front unitaire homosexuel révolutionnaire italien), qui affirme, depuis sa première manifestation publique, à l'occasion du premier congrès international de sexologie à Sanremo en 1972, que « personne n'a le droit de réprimer notre sexualité⁵. »

3 Au fil du *xxe* siècle, des dynamiques sociétales spécifiques bouleversent, ainsi, les rapports sociaux de génération, de sexe, de classe et de raci(al)isation⁶. Les usages de l'intimité et des liens personnels et familiaux au nom ou à l'ombre du droit profilent des formes de citoyenneté pratique, que les auteurs proposent de définir comme « citoyenneté intime⁷ » ou « citoyenneté sexuelle et reproductive⁸ ». Ces notions qui concernent « les actions publiques *sur* et *au nom* de l'intime⁹ » suggèrent que la citoyenneté n'est pas uniquement une question de droits, mais aussi une pratique incarnée et inclusive¹⁰. Les individus agissent en vue de la reconnaissance et de l'acquisition des droits qui sont façonnés aussi par leurs choix familiaux et des questions de genre, de générations, d'autonomie sexuelle et de reproduction, ainsi que par la place des individus dans le système productif.

4 Par ailleurs, avant même les mouvements des années 1960-1970, dans la première moitié du siècle, lors des bouleversements provoqués par la Grande Guerre, et dans le contexte d'absence de liberté et de persécution raciale imposée par le régime fasciste à la fin des années 30, on retrouve également des traces de mobilisations individuelles ou familiales qui invoquent la famille, en tant qu'institution et centre affectif, comme base pour des revendications juridiques et politiques. Un témoignage efficace de ces pratiques est représenté par exemple par les appels à l'autorité – sous forme de suppliques ou bien de pétitions et de recours plus formels – à travers lesquels les maris et les pères juifs, essentiellement, cherchent à défendre leurs droits individuels et ceux de leurs familles, face aux mesures antisémites. Ces appels sont motivés par le désir de protéger la famille, les liens affectifs et la possibilité même de continuer à maintenir une sphère privée, dans le cadre d'une pleine citoyenneté¹¹.

5 Parallèlement à des actions par le bas, un travail idéologique et de réforme assigne un nouveau rôle à des acteurs qui étaient auparavant dans l'ombre – les enfants, les femmes et les étrangers. Leurs droits commencent à s'inscrire dans les instruments juridiques internationaux et régionaux, et sont intégrés au niveau national selon des temporalités propres à l'histoire de chaque État. En Europe, au cours du *xxe* siècle, des problématiques telles que l'emploi de femmes, la protection de la reproduction et de la maternité, l'enfance et l'éducation, les fonctions des conjoints, ainsi que les formes familiales, et leur dissolution, occupent les arènes politiques et publiques. L'État intensifie ses interventions afin de gouverner et réglementer ces

questions. D'autres producteurs de discours et de normes s'en mêlent, tels que la presse, l'Église, les scientifiques, etc. Un éventail d'experts, qui avaient déjà fait leur apparition au XIX^e siècle, deviennent de plus en plus importants et influents dans le débat public, grâce à la floraison de la presse spécialisée (manuels et périodiques). Ce faisant, ces acteurs reflètent et produisent les valeurs qui déterminent la place de la famille au sein de la nation. De fait, l'intimité familiale – et les problématiques qui découlent de celle-ci – se situe avec une intensité et une visibilité nouvelles au cœur des préoccupations relatives à la reproduction de la communauté nationale¹². Comme l'a souligné Chiara Saraceno, on est confronté à un processus paradoxal : au XX^e siècle, cette régulation de la vie familiale va de pair avec une croissante « spécification, légitimation, articulation de l'espace » de la famille, de ses activités et de ses relations, qui finissent souvent par être identifiées à la dimension privée par excellence¹³.

6 Mais, concrètement, comment se sont profilées et redessinées les frontières entre l'espace intime et l'espace public ? Dans ce processus, quels sont les entrelacs entre la construction d'une intimité affective familiale et les rapports de genre, de générations et de racisation ? Comment le droit travaille-t-il cette intimité familiale renouvelée ? Comment la dialectique entre travail productif et reproductif s'inscrit-elle dans ce cadre social et familial en mutation ? Comment la maternité, la filiation, la parentalité et l'éducation de futurs citoyens se transforment-ils, et quel rôle y jouent l'État et d'autres institutions ? Comment la sexualité et la formation du couple et des familles persistent-elles en tant que pratiques à surveiller pour maintenir intacte une *certaine* « ressemblance nationale¹⁴ » ?

7 Autant de questions qui surgissent lors qu'on s'intéresse à la construction de l'intimité familiale à l'époque contemporaine. De fait, ces demandes traversent les contributions de cette nouvelle livraison de *Rives Méditerranéennes* qui interroge le tournant affectif et intime ayant accompagné les changements contemporains du « faire famille » et les tensions politico-sociales qu'il a engendrées en Italie.

8 Dans le débat au sein des sciences sociales, le cas italien est souvent pris comme exemple d'un prétendu « modèle familial méditerranéen¹⁵ » constitué par la présence et le maintien des liens familiaux pluri-générationnels forts par rapport à l'Europe du Nord¹⁶. Au début du XXI^e siècle, si « l'augmentation du nombre de ménages et leur rétrécissement ont renforcé la prédominance de la famille nucléaire¹⁷ », les relations avec le réseau parental proche continuent à assurer des formes de solidarité intergénérationnelles qui viennent pallier les faibles dépenses allouées aux familles dans le produit intérieur brut italien. Cela s'inscrit dans un contexte qui utilise la famille plus comme un instrument de confrontation politique et de propagande que comme un objet sensible dont les transformations nécessiteraient des mesures sociales *ad hoc*¹⁸. Le cas italien atteste également d'acteurs variés qui, au fil des dernières décennies, ont participé ou se sont immiscés dans l'intimité familiale en promouvant des idéaux familiaux particuliers, tout en en stigmatisant d'autres. Ce cas montre, en outre, des pratiques privées qui préconisent des changements politico-sociaux ou qui, au contraire, rentrent en conflit avec ceux-ci ou avec les normes existantes.

9 Les contributions réunies dans ce numéro spécial montrent la complexité de ces changements qui ont investi la sphère familiale italienne au long des XX^e et XXI^e siècles par le biais d'un travail théorique et empirique apte à démêler la trame des relations reliant les pratiques intimes et les discours – voire les décisions – publics. En portant un regard critique sur les dynamiques affectives familiales et sur leur traitement politique, juridique et scientifique, ces contributions nous distancient de narratives linéaires et révèlent les contradictions et les enjeux qui ont accompagné le tournant affectif et intime dans l'institution familiale à l'époque contemporaine en Italie.

Frontières de l'intimité et relations familiales

- 10 En Italie, tant dans le monde rural que dans l'espace urbain, l'autorité patriarcale caractérisait les relations familiales selon une hiérarchie rigide liée au sexe, à l'âge et à l'ordre de naissance. Si femmes et enfants étaient subordonnés au père, de leur côté, le père et la mère traitaient les enfants avec une certaine distance. Toutefois, au tournant du *xxe* siècle, l'avènement de la famille conjugale intime a réduit les distances entre maris et femmes, et entre parents et enfants¹⁹. Ce changement a accompagné des mutations dans les structures et dans les relations familiales qui, selon Marzio Barbagli, révèlent, d'une part les règles par lesquelles une cohabitation se forme et sa composition et son extension se transforment, et, d'autre part, les rapports d'autorité et d'affection entre les personnes qui vivent ensemble. Outre ces deux dimensions, de façon complexe et variée selon les contextes socio-culturels, l'intimité familiale a touché aux rapports de pouvoir qui structurent les expériences des membres du couple (conjoints), puis de la famille nucléaire (parents et enfants) et élargie (familles d'origine des conjoints).
- 11 Au cours du *xxe* siècle, la relation entre langage des affects et parité n'est pas linéaire. Comme l'a souligné Chiara Saraceno, à partir du cas italien, l'intimité émotionnelle semble paradoxalement se réaliser davantage dans les couples où il n'y a pas d'égalité sociale et professionnelle entre les conjoints, et précisément dans les ménages (minoritaires) où la femme est entièrement dévouée à l'espace et aux tâches domestiques²⁰. Dans les décennies de modernisation économique qui suivent la Seconde Guerre mondiale, notamment pour les femmes des classes ouvrières et paysannes, l'intimité, idéalement associée à une domesticité à temps plein, apparaît comme une conquête positive, bien que difficile à réaliser. Dans les ménages des couches moyennes, où l'évolution des conditions matérielles et la culture de consommation favorisent une vie familiale centrée autour des rituels affectifs, la pleine intimité, sexuelle et émotionnelle, dans le couple reste généralement une attente et une illusion qui engendre des conflits silencieux et conduit à des soi-disant micro-libérations²¹. Toutefois, au-delà des différentes déclinaisons, au cours du *xxe* siècle, une transformation culturelle a lieu : la famille conjugale intime devient un modèle universel de « normalité » et de « modernité » à poursuivre.
- 12 La contestation de 1968 et le féminisme des années 1970, pendant lesquels les jeunes militants et les femmes soumettent la famille « bourgeoise » à de fortes critiques en dévoilant les contradictions et apories, semblent ouvrir une nouvelle phase, marquée – selon une partie de la sociologie et surtout selon l'œuvre influente d'Anthony Giddens – par des relations sexuellement et émotionnellement plus égalitaires, « pures », traversées par un amour confluent²². Toutefois, comme plusieurs observateurs l'ont souligné, dans cette ère qu'une partie de la sociologie définit comme la postmodernité ou seconde modernité, le territoire intime reste traversé par des inégalités genrées²³. Le phénomène de la violence domestique le montre clairement. En outre, dans le contexte du capitalisme néolibéral, des dynamiques spécifiques émergent, liées à ce qu'Eva Illouz a défini comme le « capitalisme émotionnel », dans lequel « les pratiques et les discours émotionnels et économiques s'influencent mutuellement » et « les émotions se transforment en marchandises²⁴ ». Les aspirations de l'amour romantique et le consumérisme affectif semblent affecter davantage les femmes et les relations hétérosexuelles²⁵. En outre, l'individu contemporain cherche moins des « relations pures²⁶ » que des relations où peuvent coexister fusion et

autonomie entre les partenaires²⁷. Ainsi, la vie du couple comme objet intime se joue entre protection de l'intimité personnelle des partenaires et construction d'une intimité conjugale spécifique, selon une logique d'« individualisme relationnel²⁸ ». Ce processus relève d'un équilibre fragile et instable entre relation à l'autre et libre choix indépendant, et d'un travail sur les frontières de la relation²⁹. Les relations intimes émergent, en fait, de la « délimitation sémantique et pratique de la relation par le "sens" même qu'elle produit et dont elle crée les conditions de possibilité pour le futur³⁰ ». Ce travail de frontières varie selon la configuration familiale considérée. À titre d'exemple, des inégalités de statut et de race s'articulent aux inégalités de sexe et de classe lorsque l'on considère des unions binationales et mixtes qui traversent les frontières endogamiques et homogamiques³¹ ; des écarts de générations se profilent lorsqu'on observe l'intimité au-delà du couple, dans la filiation et les relations parents-enfants. Or ces frontières de l'intime et de relations affectives sont loin d'être un aménagement privé, elles sont – et ont toujours été – plutôt le fruit des discours et des pratiques institutionnels, matériels, juridiques et symboliques.

Politiques de l'intime

13 Délimiter les rôles que les femmes, les hommes et les enfants – nationaux ou non nationaux – occupent dans les nouvelles modalités de faire famille signifie définir des contours de la communauté nationale et de sa descendance. Ces procédés, anciens³², assument un nouveau visage par la surveillance de la sexualité et de l'intimité à l'époque coloniale, entre le *xix*e et le *xx*e siècle. Cette police de l'intimité³³ visait au maintien de l'ordre public colonial³⁴, notamment la division raciale de la société, et au maintien de l'idéologie de la pureté européenne vis-à-vis du péril du métissage. C'est de ce contrôle des corps, des désirs et de la sexualité pour consolider la hiérarchie coloniale en Afrique de l'Est, en Érythrée, que nous parle l'article d'Angelica Pesarini. Par l'analyse de cas judiciaires portant sur des relations interraciales entre colonisateurs et colonisées, dans le contexte du nouvel empire de l'Afrique orientale italienne institué en 1936, elle montre la violence et, en même temps, la fragilité du discours fasciste colonial dans un contexte marqué par les lois raciales et les sanctions juridiques adressées à qui leur désobéissait. Le décret royal du 19 avril 1937, incorporé dans le suivant du 17 novembre 1938, interdisant légalement les relations intimes interraciales, n'a pas pourtant pu les empêcher. Ces relations étant marquées par le déséquilibre de genre, ces inégalités raciales et de genre étaient essentielles à la structure du racisme colonial et en inspiraient les idéologies.

14 Ce racisme marqué par le danger du mélange avec l'autre trouve écho de nos jours dans les débats publics à propos de *certaines* familles mixtes³⁵. Avec l'immigration, l'Italie redécouvre l'« altérité » et la « couleur » qu'elle avait déjà connues lors de l'Unification nationale à la fin du *xix*e siècle, face aux problèmes de l'« intégration » des populations du Mezzogiorno³⁶, et en terre coloniale. Toutefois, à partir des années 1970 et 1980, les perceptions d'altérité incommensurable envers les immigrés sont véritablement apprises comme une nouvelle question sociale³⁷. L'intimité des familles formées par des Italiens et des ressortissants non européens recèle des enjeux sociétaux spécifiques, situés au croisement du débat sur la gestion politique et sociale de l'immigration et de la consolidation d'une identité nationale perçue comme menacée. De fait, ces unions confrontent la société italienne à l'altérité juridique, mais aussi culturelle, religieuse, ethnique et linguistique. Des marqueurs d'identité, réels ou supposés, tels que la nationalité, l'origine ethnico-culturelle, l'affiliation religieuse,

alimentent des représentations souvent négatives vis-à-vis de ces couples et de leurs enfants³⁸. Des contraintes multiples occasionnées à la fois par les administrations et l'entourage n'affectent pas seulement le conjoint étranger, mais aussi le conjoint autochtone qui partage intimement les expériences et les vécus du partenaire migrant. Comme l'article de Laura Odasso le suggère, ce processus de discrédit, qui touche même les conjoints nationaux des couples, et davantage les femmes, puise ses racines dans une vision « orientaliste » et dans une doxa « fémonationaliste³⁹ », notamment lorsqu'il s'agit d'unions qui concernent un partenaire étranger supposément musulman et une femme italienne. Les regards sociétaux et institutionnels sur ces relations familiales s'appuient sur des différences supposées incommensurables. Les questions qui surgissent dans l'opinion publique sur les relations de genre, les modèles éducatifs et les valeurs transmises se situent souvent dans l'impasse des dichotomies Orient-Occident et tradition-modernité, sans s'interroger sur les apports sociétaux potentiels de ces unions et valoriser la portée innovante des stratégies intimes adoptées par ces couples au quotidien. Des formes de raci(al)isation et de construction de l'altérité par stéréotypes et amalgames semblent persister : les histoires de couples mixtes dans l'Italie contemporaine attestent d'une stigmatisation qui néglige l'hétérogénéité sociale, se méfie de celle qui est familiale et cherche des origines pures, catholiques et blanches à une prétendue communauté nationale – pourtant, et pour d'autres raisons, toujours fragile et fragmentée.

15 Les questions de reproduction sociale ne sont pas uniquement confinées aux situations de métissage, elles sont centrales aussi pour le domaine du travail, qu'il soit domestique ou extérieur au foyer. En Italie, ces questions traversent les débats au sein de la société civile des années 1960 et 1970, et ont une généalogie plus profonde qui remonte au débat culturel et scientifique des années 1920. Au prisme de la question de la nature du travail domestique, et notamment des demandes d'attribution d'une retraite aux femmes au foyer, l'article d'Alessandra Gissi montre les contestations sociales et les positions politico-idéologiques qui se nouent autour de la disparité des relations familiales et des asymétries genrées dans les foyers et dans le marché du travail. La fonction familiale « essentielle » des femmes, inscrite dans l'article 37 de la constitution italienne, suggère que la « reproduction sociale n'est pas considérée comme un travail, mais uniquement comme soin, dévouement affectif/émotif, et destin biologique⁴⁰ 2005 ». La division du travail, les rôles et les habilités masculines et féminines considérées trop souvent comme naturelles assument un visage divers selon que le débat est inscrit dans la politique ambiguë du fascisme vis-à-vis des femmes (entre reproduction des formes traditionnelles de subordination et modernisation des tâches domestiques par des changements de style de vie et la relation directe avec la sphère publique et politique) ou dans l'Italie démocratique chrétienne des années 1970, mais traversé par des mouvements sociaux, tels que *Lotta femminista*. Ce mouvement affirme que le travail à la maison n'est rien d'autre que la face cachée de l'accumulation capitaliste, et que la maison serait un lieu de production tout à fait comparable à l'usine, voire nécessaire à la formation de la main-d'œuvre. Or si le lexique qui lie procréation et nation a changé depuis les politiques natalistes fascistes, le contexte italien reste encore sous l'emprise de l'Église catholique et les revendications féministes ne se traduiront jamais en une véritable politique. L'Église catholique, pour sa part, ne manque pas de souligner que l'expérience familiale prévaut sur toutes autres formes de sociabilité tout en promouvant un modèle précis de famille fondée sur le mariage strictement hétérosexuel et sur la filiation « naturelle »⁴¹.

16 Ces trois articles montrent, à des époques diverses et à l'aide de matériaux hétérogènes, comment les choix intimes sont objet de discours publics spécifiques ou

en subissent les effets, et en quoi le tournant affectif contemporain n'a pas échappé au contrôle politique.

Filiation et affectivité : le siècle des enfants

- 17 En Europe, dès le début du xxe siècle – siècle qui, ce n'est pas un hasard, a été défini par l'écrivaine féministe suédoise Ellen Key comme le « siècle de l'enfant⁴² » –, on a assisté à l'accroissement de l'intérêt scientifique pour le développement psychologique de l'enfant, pour les enjeux politiques de son corps et de sa santé⁴³, ainsi que pour la réflexion sur le rôle parental⁴⁴. C'est avant tout la maternité qui est affectée par cette réflexivité croissante. Selon Key et ses nombreuses admiratrices dans toute l'Europe, le siècle de l'enfant est avant tout le siècle d'une nouvelle mère, capable non seulement de procréer, mais surtout d'éduquer. Son « enfant heureux » est « le fruit de l'amour », de la tendresse maternelle, d'une femme consciente de son rôle social de premier plan⁴⁵.
- 18 En Italie, « la primauté de la maternité dans la vie biologique et psychique des femmes » est soutenue par de nombreux textes de formation médico-didactique imprégnés de la culture positiviste⁴⁶, mais c'est l'œuvre de Maria Montessori qui fait davantage date. Son célèbre traité, *Méthode de pédagogie scientifique*, paraît en 1909 et se présente comme le résultat d'une heureuse imbrication du féminisme et de la science⁴⁷, dont la prémisse – très courageuse par rapport au contexte – est une maternité libre et responsable qui transcende le foyer domestique pour devenir « sociale ». Après la Seconde Guerre mondiale, la prise de conscience de l'importance d'une éducation des enfants, confiée à des institutions spécialisées et repensée à la lumière d'une méthode pédagogique anti-autoritaire, est consolidée par une réflexion critique sur le lien entre démocratie et citoyenneté des enfants. Selon une tendance globale, c'est en fait la guerre, avec sa fureur dévastatrice, qui place les enfants, et leurs aspirations au bonheur, au centre du débat public. C'est au nom des enfants que, le plus souvent, on imagine l'avenir d'une société pacifiée et tournée vers une nouvelle ère de prospérité.
- 19 En Italie, l'élaboration du trauma collectif de la guerre s'associe à l'exigence de surmonter l'héritage d'un régime liberticide fondé sur des moyens de mobilisation du consensus et une propagande qui a ciblé les femmes, en tant que mères, et les enfants et les jeunes, en tant qu'emblèmes les plus purs et vitaux de la nation. Dans le cadre d'une refondation démocratique du pays, l'enfance apparaît clairement comme l'un des principaux domaines dans lesquels il faut investir. Dans ce cadre, un mouvement général de réflexion sur une éducation « démocratique » des enfants et des parents croise notamment la culture laïque et progressiste. Dans les années 1950 et 1960, Ada Marchesini Gobetti, membre active de la Résistance italienne, se fait promotrice d'une pédagogie « humaine et non formelle », finalisée par la « formation du citoyen de la République italienne, fondée sur le travail, la liberté et la justice, sur un idéal de paix qui ne signifie pas seulement la négation de la guerre, mais la reconstruction active, le renouveau social⁴⁸ ». Cette reconstruction est associée à un renouvellement total des relations familiales dans le sens d'un climat d'écoute et de compréhension entre parents et enfants, et d'un plus grand partage du rôle parental entre les pères et les mères.
- 20 À la réflexion pédagogique et politique sur la famille s'ajoutent, entre les années 1960 et 1970, les théories psychologiques sur le développement de l'enfant, qui véhiculent la

conscience majeure du lien étroit entre la qualité des soins parentaux et la « bonne » croissance des enfants. Les nouvelles connaissances se construisent autour de formes de conscientisation renouvelées, mais également de modèles précis de « normalité » et de « pathologie » dans les relations intrafamiliales⁴⁹. En même temps, les avancées des politiques familiales et du système de protection sociale investissent le champ de la protection des femmes et des enfants, considérés comme étant des nouveaux sujets de droit. Sur le plan juridique comme sur le plan culturel, se profile un modèle de famille qui doit être fondé sur l'amour et sur l'« intérêt supérieur » de l'enfant⁵⁰, comme le démontre au cours de la seconde moitié du xxe siècle l'évolution de la législation en matière d'adoption. L'article de Silvia Inaudi se plonge sur cette question spécifique à travers l'analyse du débat parlementaire de la loi sur l'adoption de 1967. Ayant duré trois ans, ce débat dévoile les idéologies spécifiques qui se cachent derrière les conditions d'adoption, notamment en vue d'une formalisation de l'adoption primaire. L'adoption, jusqu'à ce moment soumise à une conception patrimoniale (moyen pour transmettre le patrimoine) des relations, se tourne vers une nouvelle conception fondée sur le bien-être de l'enfant, notamment le droit de chaque enfant à une famille et la centralité de ses besoins en tant qu'adopté par rapport à ceux de l'adoptant. Deux positions idéologiques principales se confrontent : d'un côté, violation des droits de la famille naturelle, considérée comme légitime, et, de l'autre, acquisition de droits par la famille adoptive, considérée comme artificielle. Ce débat symbolique sur le sens de la famille est « un réel test sur les conceptions idéales de la famille [... et] sur les relations entre parents et enfants⁵¹ ». Une nouvelle vision de la famille se profile : elle pourra ainsi être fondée non seulement sur le sang, non seulement sur la procréation, mais aussi sur des relations affectives visant la création d'une nouvelle personnalité. Toutefois, la virulence du débat autour de la loi de 1967, nous montre que, même en Italie, patrie de la famille affective et des liens familiaux « forts », l'affirmation de cette nouvelle vision a un parcours historique qui est tout sauf linéaire.

Le « familisme » italien entre « social » et « culturel »

21 Au fond, une transformation majeure doit être soulignée, car elle contribue de manière décisive au triomphe d'une culture de l'intimité, surtout dans la seconde moitié du siècle. Elle concerne la démographie et, en particulier, la baisse radicale de la natalité. En Italie, ce processus revêt une intensité particulière : selon les analyses basées sur les données de l'*Istituto nazionale di statistica* (ISTAT)⁵², la valeur de l'indice synthétique de fécondité passe de 2,5 enfants par femme de la génération des années 1920 à 2 enfants pour la génération de 1946, pour atteindre le niveau de 1,56 enfant pour une femme de la génération de 1965, et de 1,4 enfant par femme pour la génération de 1975. Cela signifie « qu'en Italie, la baisse de la natalité a été en grande partie le résultat d'une chute drastique du nombre d'enfants après le deuxième fils⁵³ ». Au cours des dernières décennies du XXe siècle, l'enfant unique s'est imposé comme le modèle dominant. Cette dynamique s'entrelace à l'affirmation progressive d'une maternité et, plus généralement, d'une parentalité « élective », librement choisie, plus intense et en même temps plus responsabilisante pour les parents (surtout les femmes) et les enfants. « Peu d'enfants, signifie aussi plus d'enfants choisis, désirés, donc aussi plus investis d'attentes. Les enfants recherchés doivent "bien réussir"⁵⁴ ».

22 La culture des experts contribue à cette transformation, mais aussi une longue

période de prospérité économique et la diffusion d'une culture de consommation « moderne » qui, autour des années 1970 et 1980, permet de consolider les conquêtes socialement limitées de l'après-guerre et de célébrer l'intimité familiale dans un endroit domestique toujours plus réconfortant, privé, voire protégé⁵⁵.

23 Toutefois, et ce n'est pas un paradoxe, le mouvement des femmes des années 1970 joue également un rôle décisif, en encourageant une réappropriation par les femmes de la pleine maîtrise de leur corps et en poussant à libérer la sexualité de l'objectif unique de la procréation. Au fil du temps, cette libération encourage une vision nouvelle de la maternité. En anticipant cette évolution, déjà dans les années 1950, par exemple, la revue *Noi donne*, organe de l'*Unione donne italiane* (Union des femmes italiennes) liée au Parti communiste, fait écho au débat parlementaire autour de la proposition de l'abrogation de l'article 553 du Code pénal fasciste, qui interdisait les pratiques contre la procréation et la « propagande anticonceptionnelle », c'est-à-dire la circulation d'information sur les moyens de contraception. En 1953, Giuliana Dal Pozzo affirme :

24 La question [*de la maternité*] concerne la politique, l'économie, la morale, la religion, la culture. D'après nous, elle concerne aussi la dignité de la femme et du couple : il est juste qu'elle puisse décider [...] grâce à une éducation sexuelle permise par les lois démocratiques. Le droit à la descendance, [...] la maternité et la paternité librement choisies en tant qu'acte d'amour auraient une nouvelle dignité : l'enfant désiré serait peut-être plus heureux⁵⁶.

25 C'est donc seulement dans un cadre marqué par l'autodétermination que la dignité des femmes et du couple, tout comme le bonheur des enfants, pouvaient se réaliser, et la maternité et la paternité devenir un véritable « acte d'amour ». Le lien entre liberté et amour était déjà là. Par ailleurs, la pluralité des dimensions évoquée par l'article de Dal Pozzo – la politique, l'économie, la morale, la religion, la culture – peut également être considérée comme une indication significative de méthode pour mieux encadrer les spécificités et les contradictions du cas italien. Selon plusieurs observateurs⁵⁷, ces particularités sont liées à la permanence des jeunes en famille, pour une période beaucoup plus longue que ce qu'on observe en Europe, et en général par la présence, au sein des groupes de parenté italiens, de liens de proximité résidentielle et d'aide mutuelle. Ces traits ont été également observés en Espagne, en Grèce, au Portugal, tout en faisant parler d'un modèle méditerranéen, soutenu par une culture traditionnellement centrée sur la famille⁵⁸.

26 Dans le cadre d'une réflexion critique sur l'historiographie dédiée aux relations familiales en Italie au xxe siècle, l'article d'Enrica Asquer cherche à proposer un nouvel agenda de recherche pour l'histoire contemporaine, fondé sur la pleine assimilation de la leçon du « tournant culturel » et, en même temps, des recherches sur l'histoire sociale des femmes et l'assistance publique dans la longue durée. Seule une combinaison entre le « social » et le « culturel » permet en fait de mettre en lumière les enjeux complexes qui se nouent autour de la gestion des devoirs en matière de soins et qui engendrent une négociation constante entre la famille nucléaire, la parenté (fondée sur le sang ou « fictive »⁵⁹) et l'État. Dans la seconde moitié du xxe siècle, en Italie la consolidation du modèle conjugal intime s'est mêlée à la transition vers une natalité et une mortalité basses, et à l'affirmation d'un modèle d'État providence de plus en plus « familiste »⁶⁰. Entre des enfants toujours plus aimés et des grands-parents qui restent en vie toujours plus longtemps, le travail des soins est devenu « un terrain de conflit plus crucial que dans le passé » et les liens forts s'avèrent être les « éléments d'une stratégie de réaction mise en place par les familles (et surtout par les femmes) dans le cadre de ce conflit avec les institutions et les forces politiques républicaines toujours prêtes à mobiliser la famille comme outil idéologique, mais beaucoup moins

disponibles à écouter les besoins de réformes structurelles de la société venant d'en bas⁶¹ ».

27 Au vu de la complexité dressée, le dossier soumis au lecteur – loin d'être exhaustif – propose des perspectives choisies pour comprendre la construction d'une culture de l'intimité familiale en Italie, et permet de dégager des pistes de réflexion plus générales applicables à d'autres contextes et époques. Les analyses d'un matériau juridique, politique et médiatique ample, les études d'archives, les ethnographies des parcours familiaux et féminins, la collecte des récits d'expériences et de vie, et l'examen et la mise en perspective de la littérature existante dévoilent l'essentielle contribution et la nécessaire prise en compte d'acteurs variés – situés aux différentes échelles de la hiérarchie sociale et ayant donc des pouvoirs divers – dans l'étude du tournant affectif et intime, et de ses effets sociaux. Dans l'économie du numéro, l'opération de mise en dialogue de l'histoire et de la socio-anthropologie, voire des sciences politiques et du droit, a permis de ressembler une vaste littérature internationale et de valoriser les apports interdisciplinaires.

Notes

1 Bernadette Bawin et Renee B. Dandurand, De l'intimité, *Sociologie et sociétés* 35(2), 2003, p. 3-7.

2 Marzio Barbagli et David Kertzer (dirs), *Storia della famiglia in Europa. Il lungo Ottocento*, Roma-Bari, Laterza, 2003 ; Marzio Barbagli, *Sotto lo stesso tetto. Mutamenti della famiglia in Italia dal XV al XX secolo*, Bologna, Il Mulino, 1984 ; Michelle Perrot (dir.), De la Révolution à la Grande Guerre, tome 4, in Philippe Ariès et Georges Duby (dirs), *Histoire de la vie privée*, Paris, Seuil, 1986.

3 Cf. Lynn Hunt, *The Family Romance of the French Revolution*, Berkeley, University of California Press, 1993 ; Alberto Mario Banti, *La nazione del Risorgimento. Parentela, santità e onore alle origini dell'Italia unita*, Torino, Einaudi, 2000 ; Ilaria Porciani, Famiglia e nazione nel lungo Ottocento, *Passato e presente* 57, 2002, p. 9-39.

4 Maude Bracke, *Women and the Reinvention of the Political. Feminism in Italy, 1968-1983*, New York, Routledge, 2014.

5 Cette phrase était écrite sur le panneau tenu par Angelo Pezzana, fondateur du mouvement. Cf. Fondazione Sandro Penna/FUORI ! Archive photographique : [<http://www.censimento.fotografia.italia.it/archivi/fondazione-fuori-archivio-fotografico/>].

6 Danièle Kergoat, Dynamique et consubstantialité des rapports sociaux, in Elsa Dorlin, *Sexe, race, classe, pour une épistémologie de la domination*, Paris, PUF, 2009, p. 111-125.

7 Kenneth Plummer, The Square of Intimate Citizenship: Some Preliminary Proposals, *Citizenship Studies* 5(3), 2001, p. 237-253, et *Intimate Citizenship: Private Decisions and Public Dialogues*, Montréal, McGill-Queen's University Press, 2003.

8 Eileen H. Richardson et Bryan S. Turner, Sexual, Intimate or Reproductive Citizenship?, *Citizenship Studies* 5 (3), 2001, p. 329-338.

9 Ruth Lister, Sexual Citizenship, in Isin Engin and Bryan Turner (eds), *Handbook of Citizenship Studies*, London, Sage, 2002, p. 191-207 (p. 199).

10 Naila Kabeer (ed.), *Inclusive Citizenship*. London & New York, Sage, 2005.

11 Enrica Asquer, Autobiografie di supplica. Alcune considerazioni sulle domande di "discriminazione" degli ebrei milanesi, 1938-1943, *Società e storia* 151, 2016, p. 97-135.

12 Jacques Donzelot, *La police des familles*, Paris, Éditions de Minuit, 1977 ; Nira Yuval Davis, Gender and Nation, London, Sage, 1997 ; Paola Bonizzoni, Policing the intimate borders of the nation: a review of recent trends in family-related forms of immigration control, in Jon Mulholland, Nicola Montagna and Erin Sanders-McDonagh, *Gendering Nationalism: Intersections of Nation, Gender and Sexuality in the 21st Century*, Basingstoke, Palgrave Macmillan, 2018, p. 223-239.

13 Chiara Saraceno, I paradossi della costruzione del privato, in Philippe Ariès et Georges

- Duby (dirs.), *La vita privata. Il Novecento*, Laterza, Roma-Bari 2001 (1^{re} éd. 1988), p. 70.
- 14 Marianne Gullestand, Invisible fences: egalitarianism, nationalism and racism, *Journal of the Royal Anthropological Institute* 8, 2002, p. 45–63.
- 15 Pier Paolo Viazzo, What's So Special About the Mediterranean? Thirty Years of research on Household and Family in Italy, *Continuity and Change* 18 (1), 2003, p. 111-137.
- 16 David Sven Reher, Family Ties in Western Europe. Persistent Contrasts, *Population and Development Review* 24(2), 2004, p. 203-224.
- 17 Manuela Stranges, Évolution des comportements reproductifs et des structures familiales en Italie. *Recherches familiales*, 5(1), 2008, p. 105-123 (p. 120).
- 18 Stefania Bernini, Family Politics: Political Rhetoric and the Transformation of Family Life in the Italian Second Republic, *Journal of Modern Italian Studies* 13(3), 2008, p. 305-324.
- 19 Barbagli, *op. cit.*, 1984.
- 20 Saraceno, *op. cit.*, p. 62.
- 21 Enrica Asquer, *Storia intima dei ceti medi. Una capitale e una periferia nell'Italia del miracolo economico*, Roma-Bari, Laterza, 2011.
- 22 Anthony Giddens, *The Transformation of Intimacy: Sexuality, Love and Eroticism in Modern Societies*, Cambridge, Polity Press, 1992.
- 23 Lynn Jamieson, Intimacy transformed? A Critical Look at the "Pure Relationship", *Sociology* 33 (3), 1999, p. 477-494.
- 24 Eva Illouz, *Les sentiments du capitalisme*, Paris, Seuil, 2006, p. 18.
- 25 Eva Illouz, *Pourquoi l'amour fait mal : l'expérience amoureuse dans la modernité*, Paris, Seuil, 2012.
- 26 Giddens, *op. cit.*
- 27 François de Singly, Intimité conjugale et intimité personnelle. À la recherche d'un équilibre entre deux exigences dans les sociétés modernes avancées, *Sociologies et sociétés* 35(2), 2003, p. 79-96.
- 28 *Ibid*, p. 82.
- 29 Linda McKie et Sarah Cunningham-Burley (dirs), *Families in Society. Boundaries and Relationships*, Bristol, The Policy Press, 2005.
- 30 Chiara Piazzesi, Helene Balleau et Martin Blais (dirs), Nouvelles frontières de l'intimité conjugale et familiale, *Enfances, Familles et Générations* 34, 2020 (à paraître).
- 31 Cf. Laura Odasso, « Mariage mixte », in Roland Pfefferkorn et Alain Bihl (dirs), *Dictionnaire des inégalités*, Paris, Armand Colin, 2014, p. 238-240.
- 32 Toutes les communautés et les sociétés ont mis en œuvre des formes de monopole des possibilités matrimoniales en vue de normaliser les unions endogamiques, cf. Max Weber, *Economia e Società*, Milano, Edizioni Comunità, 1961 (1^{re} éd. 1921).
- 33 Ann Laura Stoler, *La Chair de l'empire. Savoirs intimes et pouvoirs raciaux en régime colonial*, Paris, La Découverte, 2013.
- 34 Alors que les questions de filiation en métropole intéressaient moins l'ordre public que l'honneur et le repos des familles. Emmanuelle Saada, *Les enfants de la colonie : Les métis de l'Empire français entre sujétion et citoyenneté*, Paris, La Découverte, 2007, p. 119-120.
- 35 Cf. Mara Tognetti Bordogna (dir), *I matrimoni misti nel nuovo millennio*, Milano, Franco Angeli, 2019.
- 36 Gaia Giuliani, L'italiano negro. La bianchezza degli italiani dall'Unità al Fascismo, in Gaia Giuliani et Cristina Lombardi-Diop, *Bianco e nero. Storia dell'identità razziale degli italiani*, Firenze, Le Monnier, 2013, p. 21-65.
- 37 Gaia Giuliani, *Il colore della nazione*, Milano, Mondadori, 2015 ; Luca Einaudi, *Le politiche dell'immigrazione in Italia dall'Unità ad oggi*, Roma-Bari, Laterza, 2007 ; Michele Colucci, *Storia dell'immigrazione straniera in Italia: dal 1945 ai nostri giorni*, Roma, Carocci, 2018.
- 38 Laura Odasso, *Mixités conjugales. Discrépits, résistances et créativité dans les familles avec un partenaire arabe*, Rennes, Presses Universitaires de Rennes, 2016.
- 39 Sara Farris, Les fondements politico-économiques du fémonationalisme, *Contretemps* (traduction de Marie Gabrielle de Liedekerke), 2013, en ligne :

- [<https://www.contretemps.eu/les-fondements-politico-economiques-du-femotionalisme/>], et Sara Farris, *In the Name of Women's Rights. The Rise of Femonationalism*, Durham, Duke University, 2017.
- 40 Alessandra Gissi, article dans ce numéro.
- 41 Sara Garbagnoli et Massimo Prearo, *La croisade anti-genre : du Vatican aux manif pour tous*, Paris, Textuel, 2017.
- 42 Ellen Key, *The Century of the Child*, New York, G. P. Putnam's Sons, 1909.
- 43 Nicoletta Diasio, Régine Sirota et Louise Hamelin-Brabant, L'intime et le politique. Le corps de l'enfant entre recherche scientifique et action publique, *Enfances, Familles et Générations* 33, 2019, en ligne : [<http://journals.openedition.org/efg/9247>]. En lien avec la question de la maternité biologique et ses enjeux politiques, cf Nadia Filippini, Il cittadino non nato e il corpo della madre, in Marina D'Amelia (dir.), *Storia della maternità*, Roma-Bari, Laterza, 1997, p. 111-137 ; Ead., *Generare, partorire, nascere. Una storia dall'antichità alla provetta*, Roma, Viella, 2019.
- 44 Egle Becchi et Dominique Julia (dirs), *Histoire de l'enfance en Occident*, vol. II : *Du VIII^e à nos jours*, Paris, Seuil, 2004.
- 45 Michela De Giorgio, Madri del "secol novo". Sfide, lotte, scelte, in Maria Teresa Mori, Alessandra Pescarolo, Anna Scattigno et Simonetta Soldani, *Di generazione in generazione. Le italiane dall'Unità ad oggi*, Roma, Viella, p. 139-179 (p. 143).
- 46 Marina D'Amelia, *La mamma*, Bologna, Il Mulino, 2005, p. 110-111.
- 47 Valeria Babini, *Maria Montessori, scientifique et féministe*, in Jacqueline Carroy, Nicole Edelman, Annick Ohayon et Nathalie Richard (dirs.), *Les femmes dans les sciences de l'homme : inspiratrices, collaboratrices ou créatrices ?*, Paris, Seli Arslan, 2005, p. 11-30.
- 48 Ada Marchesini Gobetti, Siamo tutti educatori, *Educazione democratica* 1, 1953, p. 1-4, publié dans Ada Marchesini Gobetti, *Educare per emancipare. Scritti pedagogici 1953-1968*, dirigé par M. Cristina Leuzzi, Manduria, Lacaïta, 1982, p. 31-35 (p. 34).
- 49 Lotfur Guttormsson, I rapporti tra genitori e figli, in Barbagli et Kertzer, *op. cit.*, p. 355-396.
- 50 La Déclaration des Droits de l'Enfant (1956) reconnaît que les enfants sont des sujets de droit et mentionne la prise en compte de l'intérêt supérieur pour l'adoption de lois qui le protègent. L'usage du concept s'est développé lors de la Convention relative aux Droits de l'Enfant (1989).
- 51 Silvia Inaudi, article dans ce numéro.
- 52 Enrico Giovannini, Trent'anni di transizione demografica nell'Italia repubblicana (1980-2010), in Enrica Asquer, Emanuele Bernardi et Carlo Fumian (eds.), *L'Italia contemporanea dagli anni Ottanta a oggi*, vol. II, *Il mutamento sociale*, Roma, Carocci, 2014, p. 35-55 (p. 45).
- 53 *Ibidem*.
- 54 Saraceno, *op. cit.*, p. 67.
- 55 Enrica Asquer, Casa e spazi domestici, in Stefano Cavazza et Emanuela Scarpellini (dirs.), *Storia d'Italia. Annali 27. I consumi*, Torino, Einaudi, 2018, p. 152-174.
- 56 Giuliana Dal Pozzo, Quanti ne vogliamo quando li vogliamo, *Noi donne* 29, 1956, p. 5-6, traduit par Isabelle Chabot et cité dans Julie Le Gac et Fabrice Virgili (eds.), *L'Europe des femmes, XVIII^e-XXI^e siècle. Recueil pour une histoire du genre en VO*, Paris, Perrin, 2017, p. 124. Voir aussi le commentaire d'Anna Scattigno, *ibid.*, p. 126-127.
- 57 Les principales données sont fournies, à partir des années 80, par les enquêtes IARD *Rapporto sulla condizione giovanile in Italia* (Rapport sur la condition des jeunes en Italie) et par l'ISTAT *Indagine multiscopo sulle famiglie* (Enquête sur les aspects de la vie quotidienne des familles). Cf. Eugenia Scabini et Pierpaolo Donati (dirs.), *La famiglia « lunga » del giovane adulto*, Milano, Vita e pensiero, 1988 ; Alessandro Cavalli, *Giovani oggi*, Bologna, Il Mulino, 1984 ; Rossella Palomba, Luciana Quattrociochi, Images de la famille italienne en mutation, *Population* 51, 2, 1996, p. 353-367 ; Carlo Buzzi, Alessandro Cavalli, Antonio De Lillo (dirs.), *Giovani verso il Duemila. Quarto rapporto IARD sulla condizione giovanile in Italia*, Bologna, Il Mulino, 1997 ; Carlo Bonifazi, Adele Menniti, Maura Misiti et Rossella Palomba, *Giovani che non lasciano il nido. Atteggiamenti, speranze, condizioni all'uscita di casa*, *Working Paper* 1, CNR Istituto di ricerche sulla popolazione e le politiche sociali (IRPPS), 1999, p. 9-12.

58 Pour une révision de ce débat, voir Pier Paolo Viazzo et Javier González Díez, Les « nouvelles formes de famille » en Italie. Entre convergences morphologiques et persistances culturelles, *Ethnologie française* 2, 2016, p. 219-228.

59 *Ibid.*, p. 222.

60 C'est le terme utilisé par plusieurs études pour indiquer un modèle d'État providence caractérisé par un développement réduit des politiques sociales et des services publics pour la famille et, dès lors, par l'assignation aux réseaux familiaux de la plupart de responsabilités en matière de bien-être. Cf. Maurizio Ferrara, The 'Southern Model' of Welfare in Social Europe, *Journal of European Social Policy* 6(1), 1996, p. 17-37 ; Giuliano Bonoli, Classifying Welfare States: A Two Dimensions Approach, *Journal of Social Policy* 26(3), p. 351-372 ; Manuela Naldini, *The Family in the Mediterranean Welfare States*, London, Frank Cass, 2002 ; Chiara Saraceno, *Mutamenti della famiglia e politiche sociali in Italia*, Bologna, Il Mulino, 2003.

61 Enrica Asquer, article dans ce numéro.

Pour citer cet article

Référence papier

Enrica Asquer et Laura Odasso, « Introduction. Penser les relations familiales à l'aune du tournant affectif et intime dans l'Italie contemporaine », *Rives méditerranéennes*, 60 | 2020, 5-20.

Référence électronique

Enrica Asquer et Laura Odasso, « Introduction. Penser les relations familiales à l'aune du tournant affectif et intime dans l'Italie contemporaine », *Rives méditerranéennes* [En ligne], 60 | 2020, mis en ligne le 05 juin 2020, consulté le 11 juin 2020. URL : <http://journals.openedition.org/rives/7258>

Auteurs

Enrica Asquer

Maîtresse de conférences en histoire contemporaine, Université de Gênes

Articles du même auteur

L'ère de l'intimité : Un nouvel agenda pour l'histoire de la famille dans l'Italie contemporaine [Accès restreint]

Paru dans *Rives méditerranéennes*, 60 | 2020

Laura Odasso

Ingénieure-Chercheure à la chaire Migrations et Sociétés du Collège de France

Articles du même auteur

Des choix intimes dérangeants : Narrations privées et discours publics sur l'immigration et l'islam dans l'Italie contemporaine [Accès restreint]

Paru dans *Rives méditerranéennes*, 60 | 2020

Droits d'auteur

© Tous droits réservés